

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE 2025 /2026

Un bénévole ou un étudiant peut accueillir votre enfant et l'aider dans sa scolarité de deux façons

▣ Du CE1 au CM2

Lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h
(accueil à partir de 16h 45)

Sur 3 sites de Charenton :

- **Siège de l'AFC** : 16, Rue Victor Hugo
- **Maison des Associations** : 33, Quai des Carrières
- **Espace Jeunesse** : 7 bis, Quai de Bercy

▣ Au COLLEGE

Objectif :
aider le collégien à
acquérir ou parfaire
une méthode de
travail et pallier ses
difficultés de
compréhension par
un suivi
personnalisé.

Mercredi de 14h à 17h (2 séances de 1h30),
par cycles de six semaines

Sur 1 site à Charenton :

Siège de l'AFC : 16, Rue Victor Hugo

Objectif :
Aider l'écopier à
réaliser les
exercices
d'application et de
mémorisation qu'il
doit faire, en dehors
de la classe, dans
de bonnes
conditions

Ces activités ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires

Adhésion à l'Association demandée : 15 €

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, agréée par l'UDAF 94
16, rue Victor Hugo-94220 Charenton-le-Pont
☎ 01 48 93 09 55 - www.charentonlepont.fr/afc - ass-familles@orange.fr

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE 2025 /2026

Un bénévole ou un étudiant peut accueillir votre enfant et l'aider dans sa scolarité de deux façons

▣ Du CE1 au CM2

Lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h
(accueil à partir de 16 h 45)

Sur 3 sites de Charenton-le-Pont :

- **Siège de l'AFC** : 16, Rue Victor Hugo
- **Maison des Associations** : 33, Quai des Carrières
- **Espace Jeunesse** : 7 bis, Quai de Bercy

▣ Au COLLEGE

Objectif :
aider le collégien à
acquérir ou parfaire
une méthode de
travail et pallier ses
difficultés de
compréhension par
un suivi
personnalisé.

Mercredi de 14h à 17h (2 séances de 1h30),
par cycles de six semaines

Sur 1 site à Charenton :

Siège de l'AFC : 16, Rue Victor Hugo

Objectif :
aider l'écopier à
réaliser les
exercices
d'application et de
mémorisation qu'il
doit faire, en dehors
de la classe, dans
de bonnes
conditions

Ces activités ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires

Adhésion à l'Association demandée : 15 €

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, agréée par l'UDAF 94
16, rue Victor Hugo-94220 Charenton-le-Pont
☎ 01 48 93 09 55 - www.charentonlepont.fr/afc - ass-familles@orange.fr